

# **RAPPORT DE SUIVI DES DEPLACEMENTS**

**REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

**SEPTEMBRE 2021**

**ROUND 13**

Crédit photo : abris d'urgence de PDI qui occupaient la mosquée centrale de Bambari (préfecture de Ouaka) en début septembre 2021. Photo prise lors d'une mission interagence OIM / UNHCR/ ACTED / Cluster protection.

© Auteur : Sebastian Herwing, Administrateur Principal chargé de la protection, UNHCR.

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires : L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux, d'encourager le développement économique et social grâce à la migration et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

© 2021 Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "Source : Organisation Internationale pour les Migrations, [Mois, Année], Matrice de Suivi des Déplacements (DTM)".



# SOMMAIRE

Résumé Exécutif.....	1
Introduction.....	3
Méthodologie .....	4
Aperçu des déplacements.....	7
Abris.....	13
Protection.....	14
Sécurité alimentaire.....	15
Eau, hygiène et assainissement.....	17
Santé .....	19
COVID-19 .....	19
Education.....	20
Communication.....	20
Assistance humanitaire.....	21
Conclusion.....	22

## RESUME EXECUTIF

Ce rapport fournit un aperçu de la situation de déplacement et des besoins humanitaires multisectoriels dans les localités accueillant les populations mobiles en République centrafricaine (RCA), ayant effectué soit des mouvements de déplacement forcés, soit des mouvements de retour vers leurs zones de provenance. L'évaluation a été réalisée par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) entre le 10 août et le 30 septembre 2021 dans 1 854 localités d'accueil des populations déplacées internes (PDI) et / ou retournées et 47 sites d'accueil des PDI. Les données ont été collectées auprès d'informateurs clés incluant des représentants de déplacés, chefs de communautés, gestionnaires de sites, membres d'associations.

*L'évaluation a couvert la ville de Bangui et 9 préfectures sur 16 : Bamingui-Bangoran, Haute-Kotto, Haut-Mbomou, Mbomou, Nana-Gribizi, Nana-Mambéré, Ombella-Mpoko, Ouaka et Ouham-Pende.*

### Déplacements

Lors de ce treizième round de suivi des déplacements, la DTM a répertorié 1 798 001 individus mobiles<sup>1</sup> en fin septembre 2021, incluant 393 854 PDI (81 219 ménages) et 1 404 147 personnes retournées dont 1 (070 749 retournés internes (215 602 ménages) et 333 398 retournés de l'étranger (67 313 ménages). Parmi les ménages PDI répertoriés, 66 pour cent vivent au sein des communautés d'accueil, 31 pour cent sur des sites officiels et 3 pour cent sur des sites non officiels<sup>2</sup>.

L'estimation des PDI indique une hausse de 2 pour cent en septembre 2021 (environ 9 055 PDI en plus) par rapport au round 12 conduit entre avril et juin 2021<sup>3</sup>. Cette hausse a été plus significative dans les préfectures d'Ombella Mpoko (+104%), Nana-Mambéré (+40%) et Ouham Pendé (+33%). Parallèlement, le nombre de retournés internes a augmenté de 9 pour cent et le nombre de retours de l'étranger de 5 pour cent par rapport au round 12. L'augmentation des retours internes a été particulièrement remarquable dans la préfecture de Haute-Kotto (+66%) tandis que la hausse des retours de l'étranger a été plus importante dans la préfecture de Bamingui Bangoran (+67%).

<sup>1</sup> Les données de déplacement présentées dans ce tableau de bord se réfèrent aux préfectures couvertes (9 sur 16) et ne donne pas un aperçu de la situation de déplacement de l'ensemble du pays.

<sup>2</sup> Dans le cadre du suivi des déplacements effectué par la DTM, les sites non officiels désignent des lieux de regroupement spontanés ou organisés autogérés par la population déplacée elle-même.

Parmi la population PDI, 39 808 (10%) se sont déplacés pour la première fois entre juin et septembre 2021. La plupart des PDI déplacées sur cette dernière période (juin-septembre 2021) sont essentiellement concentrées dans les préfectures d'Ombella Mpoko (19%), la ville de Bangui (18%), la Nana-Mambéré (15%) et l'Ouham Pende (12%). Les nouveaux déplacés dans la zone Bangui / Ombella Mpoko ont été forcés de se déplacer en raison des inondations. En revanche, dans les préfectures d'Ouham Pende, Nana-Mambéré, Haute-Kotto, Ouaka, Mbomou et Nana-Gribizi, les nouveaux déplacements ont été principalement causés par les opérations militaires menées par les Forces Armées Centrafricaines (FACA) contre les groupes armés et les craintes de représailles des groupes armés non étatiques pendant la fuite<sup>4</sup>.

Parmi les 1 070 749 individus retournés internes estimés, 94 637 (9%) sont retournés entre juin et septembre 2021. Ces nouveaux retours internes ont été davantage constatés dans les préfectures de Mbomou (27%), Nana-Mambéré (23%) et Haute-Kotto (13%). En outre, 23 189 individus sont retournés de l'étranger entre juin et septembre 2021 (7%) et la majorité des retours de l'étranger sont également concentrés dans la préfecture de Mbomou (54%). L'amélioration de la situation sécuritaire dans les localités d'origine liée notamment à la reprise de certaines localités / villes qui étaient occupées par des groupes armés reste la principale cause de retour respectivement pour 65 pour cent des retournés internes et 31 pour cent pour cent des retournés de l'étranger.

“

**10 pour cent des PDI (39 803 personnes) se sont déplacées entre juin et septembre 2021.**

<sup>3</sup> Les chiffres estimatifs des PDI et retournés (ménages et individus) incluent les données des 1 854 localités couvertes lors du round 13 et les données de 224 localités couvertes lors du round précédent (Rnd 12, juin 2021).

<sup>4</sup> Commission mouvement de Populations (CMP). Rapport de la commission Mouvements de Populations. Septembre 2021.

## Besoins humanitaires sectoriels dans les localités d'accueil des PDI

D'après les informateurs clés, environ la moitié des ménages (45%) sont hébergés par la population hôte et 41 pour cent vivent dans des abris d'urgence. Les abris de la majorité des ménages sont endommagés (totalement ou partiellement) dans 91 pour cent des localités et complètement détruits dans 1 pour cent. Cette situation semble encore plus sévère dans les préfectures de Haute-Kotto et Mbomou où les abris de la majorité des PDI sont endommagés dans la quasi-totalité des localités.

Une proportion considérable de localités (33%) ont été affectées par des incidents sécuritaires au cours des 30 jours précédant l'évaluation et cette proportion atteint 91 pour cent dans la préfecture d'Ouham Pende. Les risques sécuritaires les plus cités sont respectivement les vols / cambriolages (57%), les agressions physiques (45%), les violences basées sur le genre (28%) et les abus perpétrés par les forces de sécurité (21%). L'accès à la documentation légale semble critique : selon les informateurs clés, aucun PDI ne détient un document d'identification légal dans 35 pour cent des localités et aucun PDI ne détient l'extrait de naissance d'un de ses enfants dans 22 pour cent.

Les principales sources de nourriture de la majorité de la population sont respectivement la propre production (95%) et l'achat au niveau des marchés (54%). L'aide humanitaire a été citée comme principale source de nourriture dans 17 pour cent des localités. Le principal défi d'accès au marché est l'éloignement des marchés cité dans 89 pour cent des localités. L'insécurité impacte également l'accès au marché car elle a été rapportée comme obstacle à l'accès aux marchés dans 28 pour cent des localités et cette proportion atteint 75 pour cent dans la préfecture d'Ouham Pende et 56 pour cent dans la Nana-Gribizi.

D'après les informateurs clés, au moins la moitié des garçons en âge scolaire (6-17 ans) sont scolarisés dans 79 pour cent des localités contre 68 pour cent chez les filles. Les principales barrières d'accès à l'éducation communes aux filles et aux garçons sont le manque de personnel enseignant qualifié, le manque de moyens financiers et le travail des enfants. A l'image du personnel de santé, l'insécurité dans certaines zones impacte l'affectation d'enseignants qualifiés. D'autre part, les enfants peuvent être contraints de travailler au détriment de leurs études pour les besoins des ménages PDI ayant perdu leurs moyens de subsistance essentiels après le déplacement.

Les sources d'eau non améliorées semblent des sources d'approvisionnement importantes malgré les risques de maladies liées à l'eau. Les puits traditionnels ont été rapportés comme principales sources dans 61 pour cent des localités et l'eau de surface dans 42 pour cent des localités. Les obstacles d'accès à l'eau les plus cités sont par ordre d'importance la mauvaise qualité de l'eau (78%), la perception de discrimination pour l'accès à l'eau (30%), l'insuffisance des sources d'eau (25%) et le long temps d'attente au niveau des points d'eau (24%). Par ailleurs, les latrines (communautaires) dont la majorité de la population a accès sont en mauvais état ou inutilisables dans 95 pour cent des localités.

Concernant la santé, la majeure partie de la population accède à des services de santé dans 79 pour cent des localités. Toutefois, les services de santé sont situés à plus d'une heure de marche dans 17 pour cent des localités. Les principales limites d'accès aux services de santé sont par ordre d'importance le manque de moyens financiers (69%), la difficulté à se procurer des médicaments (60%) ainsi que l'insuffisance de personnel qualifié (50%).

D'après les informateurs clés, des ménages ont reçu de l'assistance humanitaire dans 61 pour cent des localités. L'accès difficile aux populations affectées dans certaines localités fortement impactées par l'insécurité complique la fourniture de l'assistance. Les besoins d'assistance qui ont été les plus cités sont respectivement la sécurité alimentaire (33%), l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement (EHA) (15%) et l'assistance en abris (14%).

“

*Des incidents sécuritaires ont été rapportés dans 33 pour cent des localités d'accueil des PDI au cours des 30 jours précédant l'évaluation.*

## INTRODUCTION

La République centrafricaine (RCA) est, depuis 2013, touchée par des crises politiques, sécuritaires et humanitaires liées aux conflits armés, aux conflits intercommunautaires ou aux tensions entre agriculteurs et éleveurs dans certaines zones. Cette situation d'instabilité dans le pays s'est considérablement exacerbée pendant le contexte électoral (entre mi-décembre 2020 et mi-janvier 2021) à la suite de la formation de la Coalition des Patriotes pour le Changement (CPC), une coalition de groupes armés défavorables à l'organisation des élections. La situation sécuritaire est restée volatile tout au long de l'année 2021. Certaines parties du pays ont été affectées par des affrontements opposant les forces armées centrafricaines (FACA) (appuyés par ses alliés) aux groupes armés non-étatiques.

En plus de l'insécurité, les inondations engendrent également des déplacements de populations (essentiellement dans des préfectures comme Bangui et Ombella Mpoko) suite à la destruction de maisons. Les populations sont donc vulnérables face à ces chocs, liés à l'insécurité et aux conditions naturelles climatiques, conjugués à des problèmes structurels de pauvreté et d'insuffisance d'infrastructures et de services préexistants.

En réponse aux multiples crises qui affectent le pays, l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM) déploie depuis 2013, à côté de son action auprès des populations affectées, la Matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix, DTM* en anglais), outil permettant de collecter des informations sur les déplacements et les besoins humanitaires multisectoriels dans les zones affectées par les crises.

A travers sa composante du suivi des déplacements (*Mobility tracking en anglais*), la DTM collecte des données auprès d'informateurs clés (autorités locales, chefs de communautés, représentants de déplacés, gestionnaires de sites) au sein des localités et sites d'accueil des déplacés et des retournés. Dans le contexte de crise, ces évaluations sont d'autant plus urgentes pour informer les programmes stratégiques et opérationnels et contribuer à la définition des priorités d'intervention.

Ce rapport présente les résultats du troisième (*round 13*) du suivi des déplacements. La collecte de donnée a été effectuée entre le 10 août et le 30 septembre 2021 dans 1 854 localités et 27 sites. L'évaluation a couvert la ville de Bangui et 9 préfectures sur 16 : Bamingui-Bangoran, Haute-Kotto, Haut-Mbomou, Mbomou, Nana-Gribizi, Nana-Mambere, Ombella-Mpoko, Ouaka, Ouham-Pende.

L'analyse propose premièrement *une vue d'ensemble des déplacements*, pour ensuite fournir un *aperçu des besoins sectoriels dans les localités d'accueil des déplacés internes* dans les secteurs suivants : abris, sécurité alimentaire, protection, eau, hygiène et assainissement (EHA), éducation, santé, situation en termes de COVID-19, communication et assistance humanitaire.

## METHODOLOGIE

La Matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix*, DTM, en anglais) est un système qui permet de faire le suivi des mouvements de populations. Il a été établi afin de capturer, analyser et partager des informations qui visent à améliorer la compréhension des mouvements de populations et des besoins des personnes déplacées et retournées. En plus d'être utilisée dans le cadre d'opérations de réponses humanitaires de moyenne à grande échelle, la DTM est également un outil efficace pour les activités de préparation, de relèvement et de transition. Quatre étapes d'enquête sont réalisées pour la collecte des données sur le suivi des déplacements :

### Etape 1

Evaluation au niveau des sous-préfectures menée auprès des autorités sous-préfectorales et autres informateurs clés, en vue d'identifier les communes accueillant des personnes déplacées et retournées.

### Etape 2

Evaluation au niveau des communes menée auprès des autorités communales et autres informateurs clés, en vue d'identifier les villes et villages accueillant des personnes déplacées et retournées.

### Etape 3

Evaluation au niveau des localités hébergeant des populations déplacées et retournées (villages / villes). Les données sont collectées auprès d'informateurs clés, dont les chefs de village et les représentants des déplacés. Cette évaluation permet d'identifier les sites ou lieux de regroupement, les effectifs des populations déplacées vivant au sein des communauté d'accueil ainsi que leurs besoins multisectoriels.

### Etape 4

Evaluation au niveau des sites d'accueil (officiels ou non officiels) menée auprès d'informateurs clés incluant les acteurs impliqués dans la gestion des sites ou lieux de regroupement et les représentants des populations vivant sur les sites. Cette évaluation permet d'estimer les effectifs de populations vivant sur les sites ainsi que leurs besoins multisectoriels.

## DEFINITIONS CLES

Dans le cadre des activités de la DTM en RCA, les catégories de la population mobile sont ainsi définies :

Déplacés internes	Retournés internes	Retournés de l'étranger
Personnes qui ont été forcées ou contraintes à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un Etat.	Personnes qui ont été forcées ou contraintes à fuir leur lieu de résidence habituel, se sont installées dans une autre localité en RCA, puis sont retournées dans leur lieu de résidence habituel.	Personnes qui ont quitté leur lieu de résidence habituel en RCA, qui ont été déplacées dans un autre pays et qui sont retournées en RCA dans leur localité de provenance avant le déplacement.

## COUVERTURE

La DTM a couvert 1 854 localités d'accueil, 20 sites officiels et 27 sites non officiels<sup>2</sup> évalués entre le 10 août et le 30 septembre 2021 dans les préfectures de Bamingui-Bangoran, Haute-Kotto, Haut-Mbomou, Mbomou, Nana-Gribizi, Nana-Mambéré, Ombella-Mpoko, Ouaka, Ouham-Pende et la ville de Bangui. Le taux de couverture atteint est de **87%** par rapport à la liste de localités accueillant des PDI et des retournés répertoriées préalablement par la DTM et les autorités des entités administratives décentralisées au sein des préfectures couvertes lors du round 13.

Au total, 224 localités d'accueil n'ont pas été évaluées (notamment toute la préfecture de Basse-Kotto) en raison de l'accès humanitaire contraint par l'insécurité dans certaines zones. Néanmoins, pour des fins d'analyse, les effectifs de déplacement (ménages et individus PDI et retournés) répertoriés dans ces 224 localités couvertes lors du round 12 (avril-juin 2021) ont été pris en compte dans l'estimation totale de la population mobile.

Carte 1 : préfectures et sites officiels et non officiels<sup>1</sup> couverts lors du round 13 (août-septembre 2021)

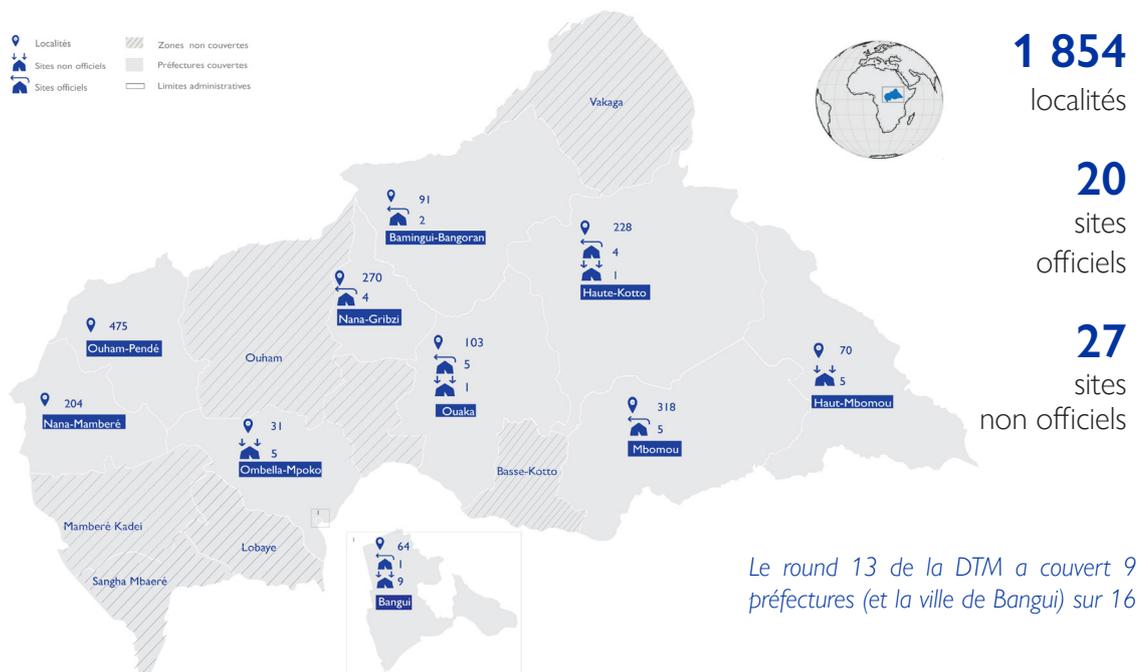


Tableau 1 : taux de couverture par rapport au nombre total de localités affectées par les déplacements

Préfectures	Nombre de localités affectées par les déplacements et retours	Nombre de localités couvertes	Taux de couverture
Bamingui-Bangoran	92	91	99%
Bangui	64	64	100%
Basse-Kotto	187	0	0%
Haute-Kotto	228	228	100%
Haut-Mbomou	70	70	100%
Mbomou	318	318	100%
Nana-Gribizi	270	270	100%
Nana-Mambere	204	204	100%
Ombella-Mpoko	31	31	100%
Ouaka	139	103	74%
Ouham-Pende	475	475	100%
<b>Total</b>	<b>2 078</b>	<b>1 854</b>	<b>87%</b>

## ORGANISATION DE LA COLLECTE

La collecte de données a été réalisée par des partenaires opérationnels, notamment des organismes nationaux formés par l'équipe de la DTM. Les agents enquêteurs ont été recrutés directement par les partenaires dans chaque zone de collecte. Tout au long de l'activité, les partenaires et les enquêteurs ont reçu comme consigne d'appliquer des mesures de prévention pour limiter les risques de propagation du COVID-19, incluant notamment la distanciation d'au moins un mètre avec les informateurs clés interrogés, la sensibilisation, le port du masque et l'utilisation régulière de gels hydroalcooliques.

## LIMITES

Le contexte de l'évaluation a été marqué par de nombreux défis d'accès au terrain dont la mauvaise qualité des routes et l'accès restreint dans certaines localités à cause de l'imprévisibilité de la situation sécuritaire. Par exemple, dans la Ouaka, la collecte de données a été interrompue dans quelques localités en raison de l'insécurité liée à la présence de groupes armés non étatiques. De plus, le problème récurrent pour toutes les préfectures en dehors de Bangui est la disponibilité limitée du réseau de télécommunications (téléphone et internet), compliquant la communication avec les équipes sur le terrain. Ces principaux obstacles ont ralenti les délais initialement prévus pour la durée de la collecte et ont contribué à limiter la couverture géographique du projet.

Les données sectorielles sont présentées de manière générale et reflètent la perception des informateurs clés sur les besoins de la population plutôt que celle des ménages concernés. Elles sont donc présentées dans ce rapport à titre indicatif et ne sauraient remplacer les résultats d'une étude plus approfondie tirée d'une enquête ménage représentative. La section multisectorielle propose donc uniquement un aperçu indicatif des vulnérabilités sectorielles qui doit être considéré avec prudence afin d'orienter toute enquête thématique plus élaborée. Enfin, la couverture géographique de la DTM est aussi affectée par des contraintes budgétaires, raison pour laquelle la DTM ne couvre pas toute la totalité du territoire centrafricain à ce jour.

## APERCU D'ENSEMBLE DES DEPLACEMENTS

Au total, la population mobile identifiée par la DTM en septembre 2021 est composée de 1 798 001 individus (364 134 ménages) parmi lesquels 393 854 PDI (81 219 ménages) et 1 404 147 personnes retournées (282 915 ménages) dont 1 070 749 retournés internes et 333 398 retournés de l'étranger. Parmi les ménages PDI répertoriés, 66 pour cent sont au sein des communautés d'accueil, 31 pour cent dans des sites officiels et 3 pour cent dans des sites non officiels (lieux de regroupement spontanés / autogérés par la population PDI elle-même).

Figure 1 : proportion estimée de la population déplacée interne et retournée en septembre 2021<sup>13</sup>



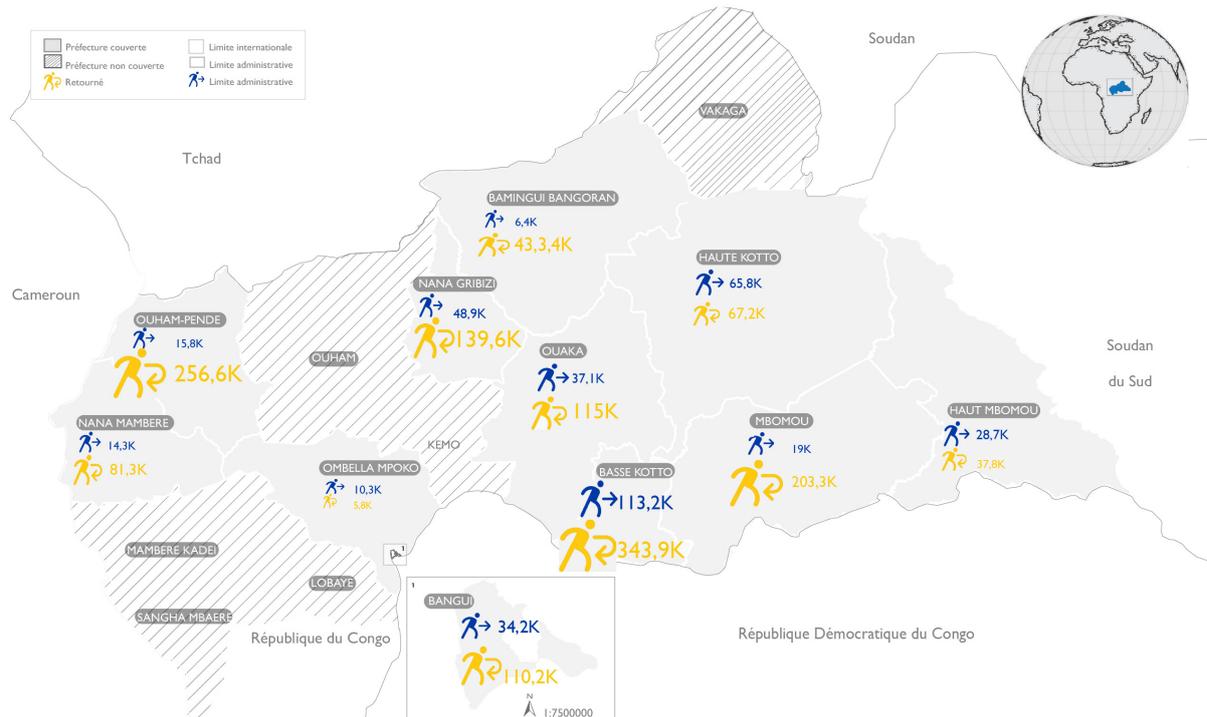
Parmi les 393 854 individus PDI estimés, 39 808 (10%) se sont déplacés pour la première fois entre juin et septembre 2021. La plupart des ménages PDI déplacés sur cette période sont localisés dans les préfectures d'Ombella Mpoko (19%), Bangui (18%), Nana-Gribizi (17%) et Ouham-Pende (12%). Ces ménages sont installés dans 510 localités sur 1 541 localités évaluées lors de ce round dans lesquelles la présence de PDI a été signalée.

Les déplacements se font principalement entre localités situées au sein d'une même préfecture ou sous-préfecture : 81 pour cent des déplacements de PDI ont eu lieu à l'intérieur d'une même préfecture (y compris 61% au sein d'une même sous-préfecture) et 19 pour cent d'une préfecture à une autre.

Parmi les 1 404 147 individus retournés internes estimés, 95 637 (9%) ont effectué le retour entre juin et septembre 2021. Ces retours ont été davantage constatés dans les préfectures de Mbomou et de Nana-Mambéré qui accueillent respectivement 27 pour cent et 23 pour cent des retournés sur cette période. A l'image des PDI, 91 pour cent des retours internes ont été effectués à l'intérieur d'une même préfecture (dont 78% dans la même sous-préfecture) tandis que 9 pour cent des retours ont eu lieu d'une préfecture à une autre.

En outre, 23 189 individus sont rentrés de l'étranger entre juin et septembre 2021 (7%). A l'image des retournés internes, la majorité des retournés de l'étranger sur cette période (54%) sont installés dans la préfecture de Mbomou. Les retours de l'étranger sont majoritairement en provenance du Cameroun (50%), puis du Tchad (24%) et de la république Démocratique du Congo (23%).

Carte 2 : estimations de la population PDI et retournée par préfecture



Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

## TENDANCES DES DEPLACEMENTS

Par rapport au round 12 conduit entre avril et juin 2021, le nombre de déplacés a augmenté de 2 pour cent (environ 9 055 PDI en plus). La hausse des déplacements a été plus significative dans les préfectures d'Ombella Mpoko (+104%), Nana-Mambéré (+40%) et Ouham Pendé (+33%). Le nombre de PDI a doublé dans la préfecture d'Ombella Mpoko (au moment de l'évaluation) en raison des pluies diluviennes ayant entraîné des inondations (environ 5 280 individus déplacés entre juin et septembre 2021 pour ce motif dans cette préfecture).

En revanche, la hausse des déplacements dans les préfectures de Nana-Mambéré et Ouham Pendé s'expliquent par les affrontements entre les FACA (et leurs alliés) et les groupes armés non-étatiques, ainsi que les exactions commises par les groupes armés, occasionnant le déplacement (essentiellement préventif) de milliers d'individus dans certaines zones<sup>5</sup>. En effet, la préfecture d'Ouham Pendé est l'une des préfectures ayant enregistré le plus d'alertes du *Rapid Response Mechanism (RRM)* liées aux violences occasionnant des déplacements (entre 11 et 25 alertes) entre janvier et septembre 2021<sup>6</sup>.

En outre, la préfecture de Bamingui-Bangoran a connu une hausse de 18 pour cent des PDI (994 PDI en plus) depuis le mois de juin 2021. Cette hausse est notamment attribuable aux conflits entre agriculteurs et éleveurs ayant entraîné des déplacements dans certains villages à la suite d'affrontements parfois violents.

A l'opposé, la baisse du nombre de PDI entre juin et septembre 2021 a été significative dans les préfectures de Ouaka (-13%), Haute-Kotto (-10%) et Mbomou (-5%) au profit des retours. Cette baisse s'explique notamment par la reprise de certaines zones qui avaient été occupées par les groupes armés, incitant des PDI à retourner dans leurs zones d'origine<sup>5</sup>.

“  
Le nombre de PDI a augmenté de 2% tandis que le nombre de retournés (internes et étrangers) a augmenté de 8 % entre juin et septembre 2021.

<sup>5</sup>Commission mouvement de Populations (CMP). Rapport de la commission Mouvements de Populations. Septembre 2021

<sup>6</sup>RRM. Bulletin mensuel en République centrafricaine. Septembre 2021

Tableau 2 : évolution des déplacements entre le round 12 (juin 2021) et le round 13 (septembre 2021)

Préfecture	PDI Rnd 13	Evolution	%	Retournés RCA Rnd 13	Evolution	%	Retournés de l'étranger Rnd 13	Evolution	%
Bamingui-Bangoran	6 429	995	18%	41 799	5 121	14%	1 529	611	67%
Bangui	34 209	5 747	20%	62 774	5 390	9%	47 439	3 110	7%
Basse-Kotto	113 260	-	6	215 664	-	-	128 335	-	-
Haute-Kotto	65 828	-7 378	-10%	66 561	26 484	66%	663	-253	-28%
Haut-Mbomou	28 693	-708	-2%	27 174	806	3%	10 679	428	4%
Mbomou	18 912	-955	-5%	147 949	22 458	18%	55 406	7 687	16%
Nana-Gribizi	48 956	3 879	9%	137 459	8 531	7%	2 187	159	8%
Nana-Mambere	14 328	4 099	40%	71 748	12 863	22%	9 416	2 154	30%
Ombella-Mpoko	10 336	5 280	104%	5 800	1 972	52%	0	0	0%
Ouaka	37 134	-5 793	-13%	109 677	5 762	6%	5 303	2	0%
Ouham-Pende	15 769	3 889	33%	184 144	2 069	1%	72 471	1 342	2%
Total	393 854	9 055	2%	1 070 749	91 456	9%	333 398	15 240	5%

Les retours ont globalement augmenté de 8 pour cent (+106 696 individus) entre le round 12 (juin 2021) et le round 13 (septembre 2021). La hausse des retours a été considérable dans les préfectures de Haute-Kotto (+64%), Nana-Mambéré (+23%) et Mbomou (+17%). L'augmentation des retours dans ces préfectures s'explique d'une part par l'amélioration de la situation sécuritaire dans certaines zones liée à la reprise du contrôle de certaines villes par l'armée. D'autre part, la détérioration des conditions sécuritaires dans les zones d'accueil des déplacés a également conditionné le retour de déplacés, particulièrement pour les préfectures de Nana-Mambéré et Haute-Kotto.

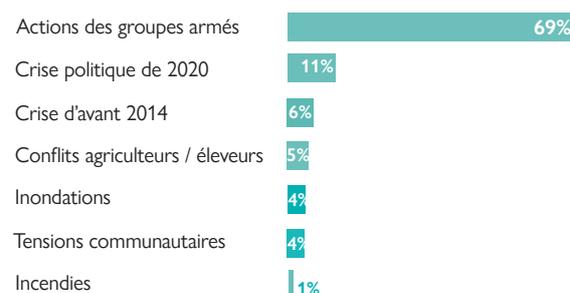
En outre, les vagues de retour des personnes qui s'étaient initialement déplacés lors des inondations de 2019 / 2020 ont continué, surtout courant juin-juillet dans les préfectures de Mbomou, Ouaka, Bamingui-Bangoran, Bangui et Ombella Mpoko, comme en atteste le rapport de la Commission Mouvements de Populations (CMP) du mois de juillet 2021<sup>7</sup>. En revanche, la hausse des retours a été plus lente dans les préfectures d'Ouham Pende (+1%), Haut-Mbomou (+3%) et Ouaka (+5%), principalement à cause de la détérioration de la situation sécuritaire dans certaines zones de ces préfectures.

## CAUSES DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR

### CAUSES DE DEPLACEMENT

Les principales causes de déplacement de la majorité des PDI sont respectivement les exactions et affrontements liés à la présence des groupes armés (rapportés dans 69 % des localités), la crise politique / sécuritaire pendant le contexte électoral de fin 2020 / début 2021 (citée dans 11 % des localités) ainsi que la crise politique d'avant 2014 (6%). En outre, les inondations constituent la cause de déplacement de la majorité des PDI dans 4 pour cent des localités tandis que les tensions entre agriculteurs et éleveurs ont engendré le déplacement forcé de la plupart des individus présents dans 5 pour cent des localités.

Figure 2 : principal motif de déplacement de la majorité des PDI, par proportion de localités



<sup>7</sup> Commission mouvement de Populations (CMP), Rapport de la commission Mouvements de Populations. Juillet 2021

Les PDI ayant fui leur zone de provenance pendant la crise politique de fin 2020 sont surtout concentrées dans les préfectures d'Haut-Mbomou et d'Ouham-Pende où ce motif a entraîné le déplacement de la majorité des PDI dans respectivement 26 pour cent et 11 pour cent des localités. Ceci sous-tend qu'une partie considérable des personnes déplacées pendant la période électorale ne sont toujours pas retournées dans leur zone d'origine dans ces deux préfectures en particulier, car la situation sécuritaire y reste délétaire.

Les individus déplacés à la suite de pluies diluviennes ayant entraîné des inondations pendant la saison hivernale de 2021 sont majoritairement localisés dans les préfectures d'Ombella-Mpoko et Bangui. En revanche, les ménages déplacés à cause des tensions entre agriculteurs et éleveurs dans les zones de transhumance occasionnant parfois des attaques violentes sont surtout présents dans les préfectures de Nana-Gribizi (18%) et Bamingui-Bangoran (16%).

## CAUSES DE RETOUR

L'amélioration de la situation sécuritaire dans les localités de provenance constitue la principale cause de retour de la majorité des retournés dans 65 pour cent des localités d'accueil des retournés internes et 31 pour cent des localités d'accueil des retournés de l'étranger, montrant que le retour des PDI est globalement conditionné par l'amélioration de la situation sécuritaire. En outre, la détérioration des conditions de vie dans les localités d'accueil (en RCA ou à l'étranger) a occasionné le retour de la majorité des individus dans environ le quart des localités (24%). Ceci sous-tend que les difficultés d'accès à des services de base dans les zones d'accueil et le manque d'opportunités économiques compliquant globalement les conditions de vie incitent également les PDI à retourner dans leur zone de provenance.

Par ailleurs, la perception de discrimination dans les localités d'accueil constitue un motif de retour prépondérant chez les retournés de l'étranger en particulier. Ce motif a occasionné le retour de la majorité des individus dans 17 pour cent des localités d'accueil de retournés de l'étranger contre zéro localité d'accueil de retournés internes. Ceci s'explique potentiellement par des difficultés d'intégration et d'accès aux services plus sévères chez les personnes qui se sont déplacées dans les pays frontaliers.

“

*Les tensions lors de la période électorale de fin 2020-début 2021 représentent la cause de déplacement de la majorité des PDI présentes dans 11 pour cent des localités d'accueil des PDI.*

## PERIODES DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR

### PERIODES DE DEPLACEMENT

La majorité des PDI répertoriés (67%) soit 250 641 individus se sont déplacés avant l'année 2020 (incluant 36 pour cent d'individus déplacés avant 2018). La proportion considérable de ménages PDI déplacés depuis plus de 3 ans suggère que ces derniers ne sont pas encore rassurés par la situation sécuritaire dans leur localité de provenance et/ ou que certains ménages ont potentiellement trouvé des solutions d'intégration plus durables. Les PDI qui se sont déplacés durant l'année 2020, notamment dans le contexte pré-électoral et électoral représentent 12 pour cent de la population déplacée (environ 48 194 individus) tandis que les personnes déplacées en 2021 comptent pour 24 pour cent, dont 10 pour cent qui se sont déplacés pour la première fois entre juin et septembre 2021.

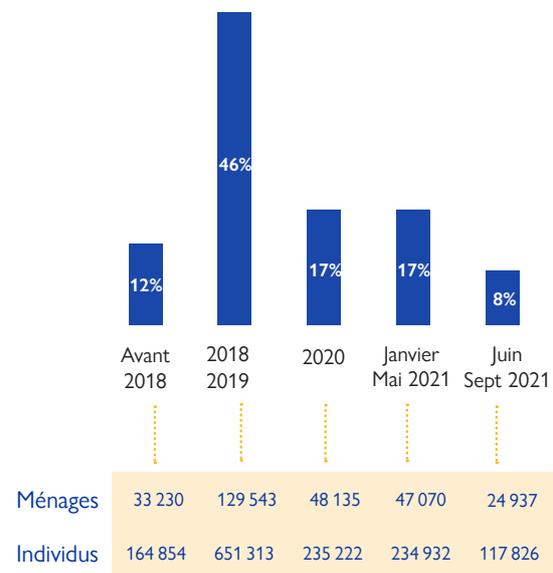
Figure 3 : pourcentage et nombre de PDI par périodes de déplacement



### PERIODES DE RETOUR

Environ la moitié des retournés (46%) ont regagné leur localité de provenance pendant la période 2018-2019. Les retours importants au cours de cette période (2018-2019) sont attribuables à la stabilité relative après la signature des accords de Khartoum en 2019. En revanche, un ralentissement de la vague de retours a été constaté à partir de l'année électorale de 2020 : 17 pour cent des individus sont retournés en 2020 contre 46 pour cent en 2019, ce qui s'explique notamment par la montée de l'insécurité pendant la période pré-électorale et électorale. La même proportion d'individus (17%) sont retournés entre janvier et mai 2021 et 8% entre juin et septembre 2021, montrant des vagues de retours continues dans certaines zones, mais toujours en ralentissement par rapport à la période 2018-2019.

Figure 4 : pourcentage et nombre de retournés par périodes de retour



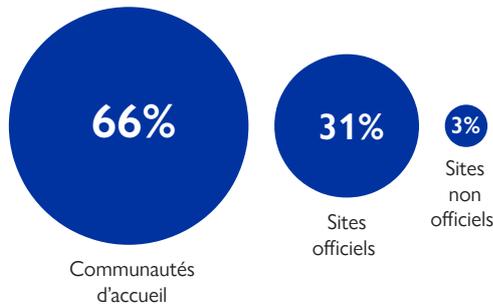
“

*Environ un quart des individus (24%) se sont déplacés pour la première fois en 2021 (entre janvier et septembre).*

## HEBERGEMENT DES PDI

En termes d'hébergement, les ménages sont ainsi répartis : 66 pour cent vivent dans les communautés d'accueil, 31 pour cent sur des sites officiels et 3 pour cent sur des sites non officiels<sup>1</sup>. Cette proportion très importante de PDI dans les communautés d'accueil génère des besoins humanitaires importants dans ces communautés car les PDI partagent les ressources (nourriture, eau) ainsi que les services de santé, d'assainissement déjà limités avec la population hôte.

Figure 5 : répartition des ménages PDI (communauté d'accueil, site officiel et non officiel)



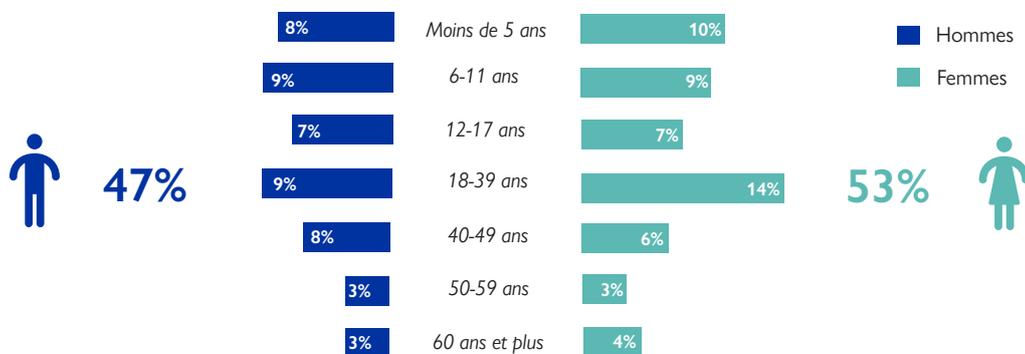
## DEMOGRAPHIE

Les hommes et les femmes constituent respectivement 47 pour cent et 53 pour cent de la population PDI. Les enfants et adolescents (0 à 17 ans) représentent la moitié de la population (50%) (incluant les enfants de moins de 5 ans qui comptent pour 18%), tandis que les personnes âgées de 60 ans et plus sont minoritaires dans la population (7%). La forte proportion de femmes et d'enfants suggère le besoin d'activités ciblant ces catégories plus vulnérables, notamment dans le secteur de la protection. La présence des personnes âgées sous-tend la nécessité de prise en compte dans la réponse au niveau des localités d'accueil des PDI.

“

*La taille moyenne des ménages PDI est de 6 individus. Les enfants et adolescents (de moins de 18 ans) constituent la moitié (50%) des individus PDI.*

Figure 6 : composition démographique des ménages PDI





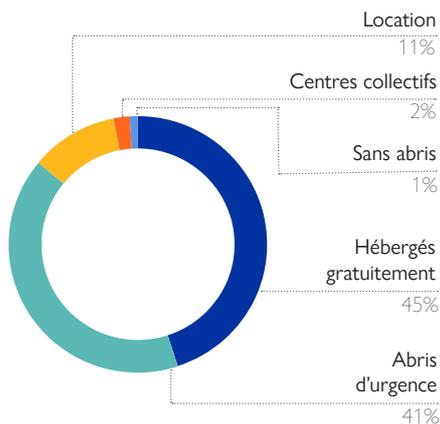
**BESOINS HUMANITAIRES  
SECTORIELS DANS LES LOCALITES  
D'ACCUEIL DES DEPLACES INTERNES**

Crédit photo : latrines communautaires en mauvais état sur le site de PK3 (Haute-Kotto). © OIM septembre 2021 (auteur : Daniele Viviani, Coordonnateur urgences), République centrafricaine.

## ABRIS

Près de la moitié des ménages PDI répertoriés (36 911), soit 45 pour cent, sont hébergés gratuitement (principalement dans des habitats traditionnels en paille) et une minorité dans des maisons en dur achevées ou inachevées. En outre, 41 pour cent des ménages vivent dans des abris d'urgence / de fortune distribués par des acteurs humanitaires (principalement au niveau des sites officiels / non officiels) ou confectionnés par la population déplacée elle-même. Environ 8 500 ménages (11%) vivent en location et 2 pour cent des ménages étaient installés dans des centres collectifs au moment de l'évaluation (principalement des écoles, places publics, lieux de culte etc).

Figure 7 : répartition des ménages PDI par type d'hébergement



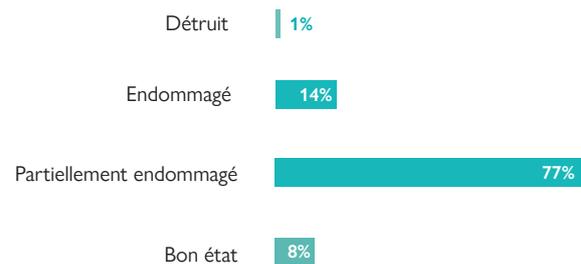
L'hébergement des PDI par la population hôte peut réduire l'espace disponible au sein de des abris et augmenter les besoins en articles tels que des supports de couchage et des draps. D'autre part, comme rapporté par les informateurs clés, les ménages installés dans des centres collectifs (1 683) ou sans abris au moment de l'évaluation (environ 473) ont potentiellement des besoins plus urgents en abris.

“

*Les abris de la majorité des ménages PDI sont détruits ou endommagés (totalement ou partiellement) dans 92 pour cent des localités.*

Les abris de la majorité des ménages sont endommagés (totalement ou partiellement) dans 91 pour cent des localités et complètement détruits dans 1 pour cent. Les types de dommages subis sont notamment le besoin de renouvellement des bâches pour les abris d'urgence et des dommages sur les toitures (fuites etc.) pour les habitats traditionnels en paille abritant la majorité des PDI. Cette situation semble encore plus sévère dans les préfectures de Haute-Kotto (notamment sur le site de PK3) et Mbomou où les abris de la majorité des PDI sont endommagés dans la quasi-totalité des localités. Cette situation a été aggravée par la saison des pluies et les vents violents détériorant les abris des ménages.

Figure 8 : état des abris de la majorité des ménages, par proportion de localités



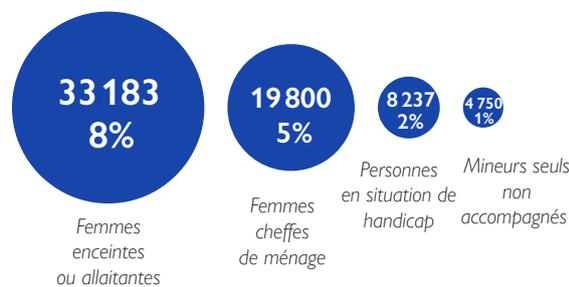
La majorité des ménages PDI sont propriétaires de leur logement dans leur localité de provenance dans 88 pour cent des localités. Pour autant, la plupart des ménages propriétaires ne détiennent une attestation de propriété que dans 10 pour cent des localités. Cette absence de documents pourrait entraîner des difficultés lors de la récupération des abris en cas de retour si ces abris sont éventuellement occupés par d'autres entités.

## PROTECTION

### VULNERABILITES

Les catégories vulnérables répertoriées constituent 16 pour cent de la population PDI estimée, incluant des femmes enceintes ou allaitantes (8%), les femmes cheffes de ménages (5%), les personnes souffrant d'un handicap physique (2%) et les mineurs seuls / non accompagnés (1%).

Figure 9 : proportion de catégories vulnérables répertoriées au sein de la population déplacée interne



### INSECURITE

D'après les informateurs clés, 33 pour cent des localités ont connu des incidents sécuritaires au cours des 30 jours précédant l'évaluation. Cette proportion atteint 91 pour cent dans la préfecture d'Ouham Pende, montrant que la situation sécuritaire dans cette préfecture en particulier a été particulièrement critique au cours de ces derniers mois, d'où l'augmentation significative des déplacements. Les principaux risques sécuritaires les plus cités sont respectivement les vols / cambriolages (57%), les agressions physiques (45%), les violences basées sur le genre (28%) et les abus perpétrés par les forces de sécurité indiqués dans 21 pour cent des localités. Des risques sécuritaires relatifs aux mines ont été également signalés dans la préfecture d'Ouham Pende en particulier sur les axes de Bocaranga.

Tableau 3 : principaux types d'incidents sécuritaires les plus rapportés, par proportion de localités

Vols / cambriolages	57 %
Agressions physiques	45 %
Violences basées sur le genre	28 %
Abus des forces de sécurité	21 %

Concernant la typologie des risques sécuritaires, il existe quelques variations en fonction des préfectures. Les incidents entre agriculteurs et éleveurs affectent davantage les localités situées sur les couloirs de transhumance dans les préfectures de Bamingui-Bangoran (27%) et Ouham-Pende (26%). En outre, les risques relatifs aux VBG ont été davantage cités dans les préfectures de Haute-Kotto (63%) et Mbomou (62%).

### ACCES A LA DOCUMENTATION

L'accès à la documentation légale semble particulièrement critique : au moins la moitié des PDI ne détiennent pas un document d'identification légal dans 85 pour cent des localités évaluées. Cette situation semble encore plus sévère dans les préfectures de Bamingui Bangoran et Nana-Mambéré où les informateurs clés ont rapporté qu'aucun PDI présent ne détient un document d'identité dans respectivement 89 pour cent et 52 pour cent des localités. La non-possession d'une pièce d'identité pourrait exposer les PDI à des tracasseries, voire des violences (incluant même des cas de VBG) lors des contrôles (notamment par l'armée, les groupes armés). En outre, au moins la moitié des PDI détient l'acte de naissance d'un de leurs enfants dans le quart des localités (25%). La non-possession d'acte de naissance constitue une barrière d'accès à l'éducation pour les enfants en âge scolaire.

Figure 10 : proportion de localités où au moins la moitié des PDI détient un document d'identification légal

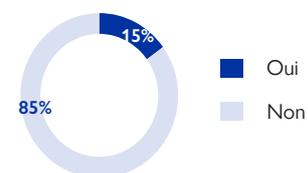
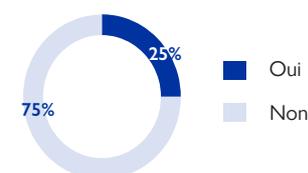
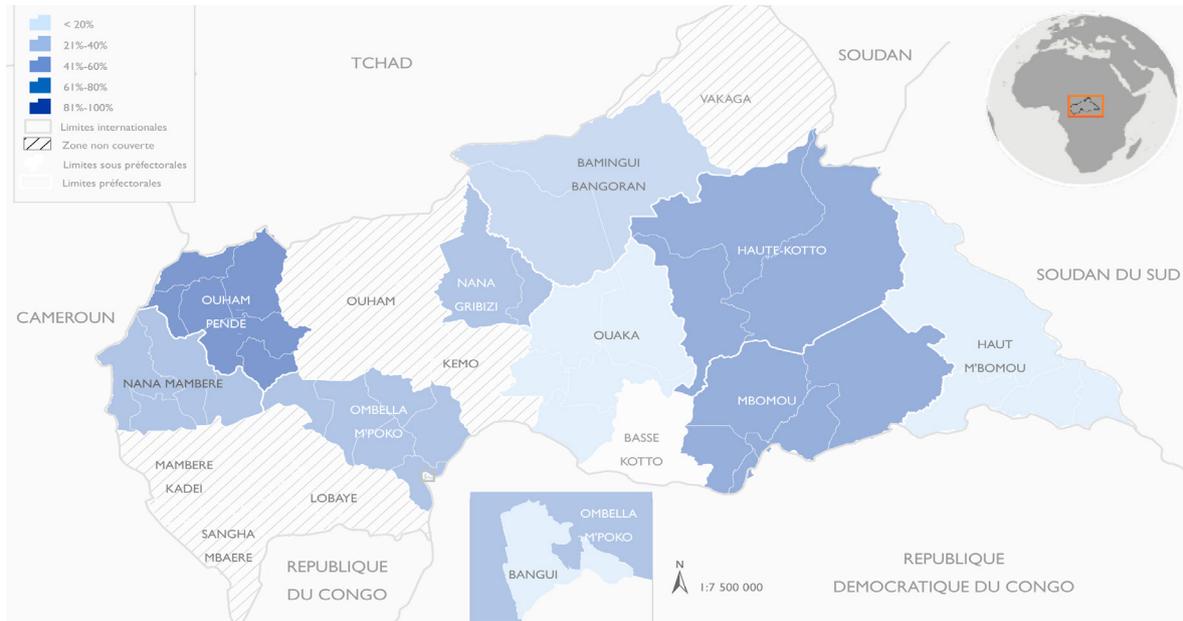


Figure 11 : proportion de localités où au moins la moitié des PDI détient l'extrait de naissance d'un des enfants



Carte 3 : proportion de localités où des incidents sécuritaires ont été rapportés au cours des 30 derniers jours précédant l'évaluation



Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

## SECURITE ALIMENTAIRE

### SOURCES DE NOURRITURE

Les principales sources de nourriture de la majorité des PDI sont respectivement la propre production (indiquée dans 95% des localités), l'achat (54%) et la chasse / pêche ou cueillette (44%). En outre, les informateurs clés ont indiqué que la majorité des PDI ont comme principale source de nourriture les dons des amis, voisins ou parents dans 26 pour cent des localités. Parallèlement, l'aide alimentaire (des organisation humanitaires / gouvernement) constitue la principale source de nourriture dans 14% des localités, ce qui suggère une certaine dépendance à l'aide humanitaire dans ces zones en particulier pour l'accès à la nourriture.

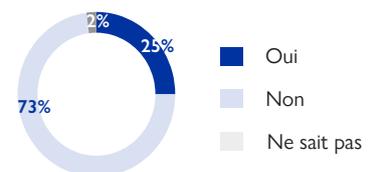
Tableau 4 : Trois principales sources de nourriture de la majorité de la population, par proportion de localités

Propre production	95 %
Achat au marché	54 %
Chasse / pêche / cueillette	44 %
Dons d'amis / voisins	26 %
Nourriture contre travail	25 %
Aide humanitaire	14 %

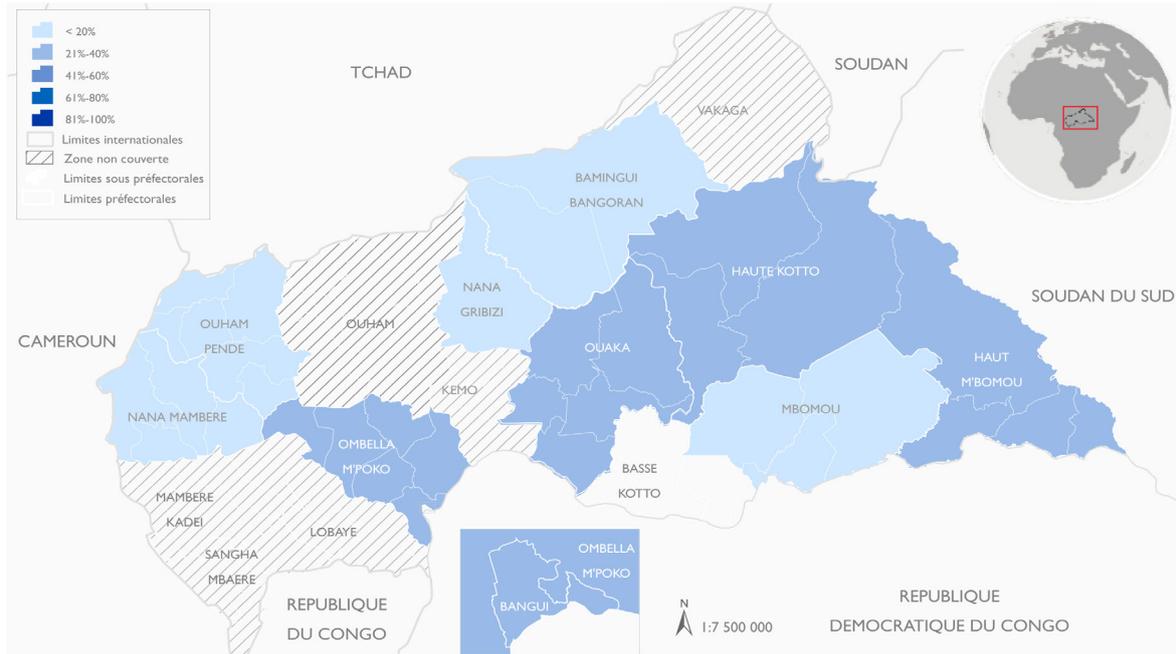
### ACCES A DES TERRES CULTIVABLES

D'après les informateurs clés, la majorité des PDI ont accès à des terres cultivables dans 73 pour cent des localités, ce qui explique que la propre production soit la principale source de nourriture. Cependant, la plupart des PDI cultive sans autorisation dans 15 pour cent des localités. Ceci pourrait générer des tensions avec les autorités de la zone et la communauté locale. Les principaux obstacles à l'agriculture sont le manque de semences rapporté dans 91 pour cent des localités, le manque de moyens financiers (notamment pour l'achat de semences) indiqué dans 70 pour cent des localités ainsi que le manque de main d'œuvre (58%).

Figure 12 : proportion de localités dans lesquelles la majorité des PDI ont accès à la terre pour cultiver



Carte 4 : proportion de localités où l'aide humanitaire a été rapportée comme la principale source de nourriture de la majorité de la population au cours des 30 derniers jours précédant l'évaluation



Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

## ACCES AU MARCHÉ

Les informateurs clés ont indiqué que la population a accès à un(des) marché(s) dans 88 pour cent des localités. Parmi les localités où la population peut accéder au(x) marché(s), les marchés sont situés à moins de 30 minutes de marche dans la moitié des localités (51%), entre 16 et 30 minutes dans 34% des localités, de 31 à 60 mn (26%) et à plus d'une heure de marche dans 23 pour cent. Cet éloignement des marchés (situés à plus d'1h) a été davantage rapporté dans les préfectures de Nana-Gribizi (58%) et Mbomou (43%).

Figure 13 : proportion de localités dans lesquelles la population a accès à un (des) marché (s)

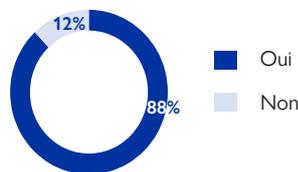
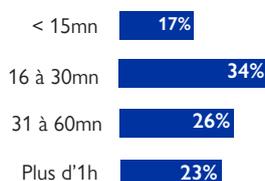


Figure 14 : répartition des localités selon la durée du trajet vers le marché le plus proche



Le principal défi d'accès au marché est l'éloignement des marchés cité dans 89 pour cent des localités. Cette limite pourrait impacter l'accès à la nourriture en quantité suffisante étant donné que l'achat au marché constitue la deuxième source de nourriture la plus importante après la propre production agricole. L'insécurité impacte également l'accès au marché car elle a été rapportée comme obstacle à l'accès aux marchés dans 28 pour cent des localités et cette proportion atteint 75 pour cent dans la préfecture d'Ouham Pende et 56 pour cent dans la Nana-Gribizi.

Figure 15 : principales limites d'accès aux marchés, par proportion de localités



Selon les informateurs clés, les marchés sont insuffisamment approvisionnés dans 21 pour cent des localités, moyennement approvisionnés dans 47 pour cent et bien approvisionnés dans 32 pour cent. Les principaux facteurs limitant l'approvisionnement des marchés sont notamment l'insécurité car les transporteurs peuvent subir des agressions en route lors du transport des produits, le mauvais état des routes et la faiblesse de la production locale dans certaines zones poussant des transporteurs à faire de longs trajets pour assurer l'approvisionnement.

## EAU HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

### SOURCES D'EAU

Les forages ont été rapportés comme principale source d'approvisionnement en eau dans 67 pour cent des localités. Néanmoins, les sources d'eau non améliorées figurent également parmi les principales sources dans une proportion considérable de localités : les puits traditionnels (non améliorés) ont été cités parmi les principales sources dans 61 pour cent des localités et l'eau de surface dans 42 pour cent. L'approvisionnement au niveau des sources d'eau non améliorées semble plus prépondérant dans les préfectures de Nana Mambéré, Haut-Mbomou et Mbomou.

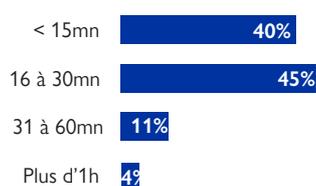
Tableau 5 : proportion de localités par principales sources d'approvisionnement en eau

Forage à pompe manuelle	67 %
Puit traditionnel (non améliorés)	61 %
Eau de surface	42 %
Puit amélioré	13 %
Robinet public ou privé	3 %

### ACCES A L'EAU

La majeure partie de la population accède à la principale source d'eau en moins de 30 minutes de marche dans 86 pour cent des localités, entre 30 minutes et une heure dans 11 pour cent des localités et à plus d'une heure de marche dans 3 pour cent. Concernant le temps d'attente, les informateurs clés ont indiqué que la majeure partie de la population met moins de 30 minutes d'attente au niveau des points d'eau dans 60 pour cent des localités et plus de 30 minutes dans 40 pour cent. Les files d'attente occasionnent parfois des disputes au sein de la population déplacée elle-même et entre la population déplacée et la communauté locale.

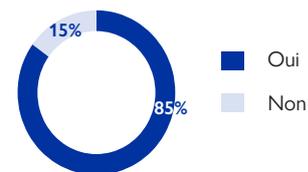
Figure 16 : distance de marche pour l'accès à la principale source d'approvisionnement en eau, par proportion de localités



### QUALITE DE L'EAU

Des problèmes liés à la qualité de l'eau ont été signalés dans 85 pour cent des localités et quasiment dans toutes les localités (99%) dans la préfecture de Haute-Kotto. Les principaux problèmes cités sont l'eau trouble / brune, l'odeur et l'eau non potable. Ces problèmes peuvent être corrélés à l'approvisionnement au niveau de sources non améliorées telles que les puits traditionnels ou les eaux de surface. La mauvaise qualité de l'eau pourrait entraîner des maladies / symptômes d'origine hydrique tels que les diarrhées.

Figure 17 : proportion de localités dans lesquels des problèmes liés à la qualité de l'eau ont été signalés

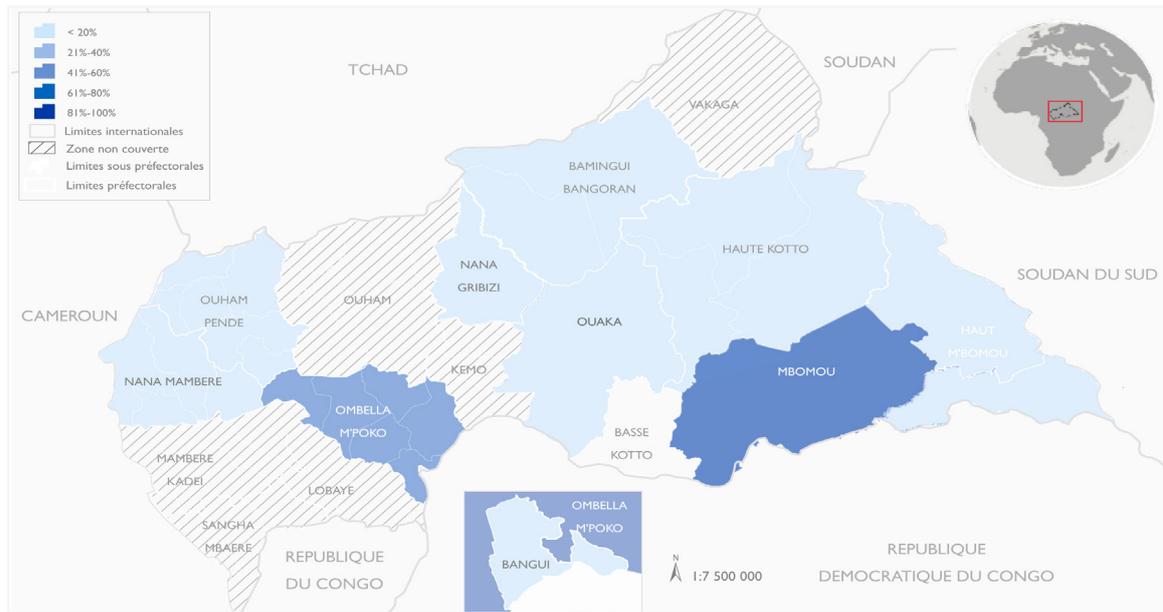


Les principaux obstacles d'accès à l'eau sont par ordre d'importance la mauvaise qualité de l'eau (78%), ce qui pourrait s'expliquer notamment par l'approvisionnement au niveau de sources d'eau non améliorées, la perception de discrimination pour l'accès à l'eau (citée dans 30% des localités), l'insuffisance des sources d'eau (25%) et le long temps d'attente au niveau des points d'eau (24%). La perception de discrimination pour l'accès à l'eau est liée à l'insuffisance des points d'eau expliquant les longs temps d'attente. Des personnes (déplacées en particulier) pourraient s'estimer lésées / discriminées dans les files d'attente.

Figure 18 : principaux obstacles d'accès à l'eau, par proportion de localités

1	Mauvaise qualité de l'eau	78%
2	Discrimination communautaire	30%
3	Insuffisance des sources d'eau	25%
4	Long temps d'attente	24%

Carte 5 : proportion de localités où la population met plus d'une heure pour accéder à la principale source d'eau

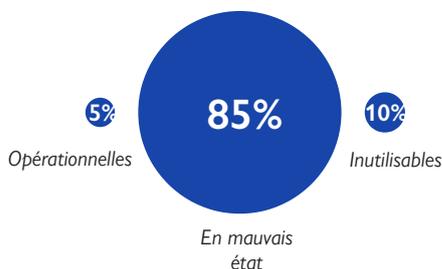


Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

## ASSAINISSEMENT

D'après les informateurs clés, les latrines (communautaires) dont la majorité de la population a accès sont en mauvais état ou inutilisables dans 95 pour cent des localités. En outre, aucune latrine ne serait séparée (filles / garçons) dans 91 pour cent des localités. Ce manque de séparation des latrines pourrait générer des risques d'agressions liées notamment aux VBG. En revanche, les latrines peuvent se verrouiller de l'intérieur dans 80 pour cent des localités.

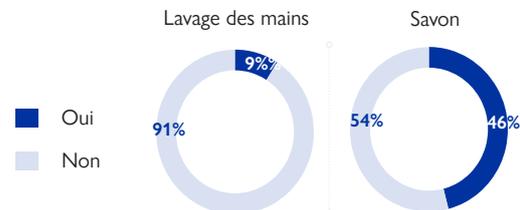
Figure 19 : répartition des localités selon l'état de fonctionnement des latrines communautaires utilisées par la majorité de la population



## HYGIENE

Les informateurs clés ont indiqué qu'au moins la moitié de la population a accès au savon dans 46 pour cent des localités et à des installations de lavage des mains fonctionnelles dans 9 pour cent des localités. Ce faible accès au savon pourrait compliquer le respect des mesures de prévention face au COVID-19.

Figure 20 : proportion de localités dans lesquelles au moins la moitié de la population a accès à une installation de lavage des mains fonctionnelle et du savon



## BESOINS PRIORITAIRES EN EHA

La construction / réhabilitation des points d'eau constitue le besoin prioritaire en EHA le plus cité dans 88 pour cent des localités compte-tenu de l'insuffisance des sources d'eau améliorées. Les autres besoins les plus importants rapportés par les informateurs clés sont l'entretien des points d'eau, notamment les forages dont le manque d'entretien a été signalé dans beaucoup de localités ainsi que la provision d'articles d'eau et d'hygiène tels que les seaux et le savon.

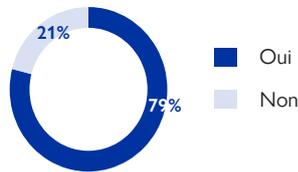
Figure 21 : principaux besoins en EHA, par proportion de localités

1	Construction / réhabilitation des points d'eau	88%
2	Entretien des points d'eau	62%
3	Provision d'articles EHA	58%

## SANTE

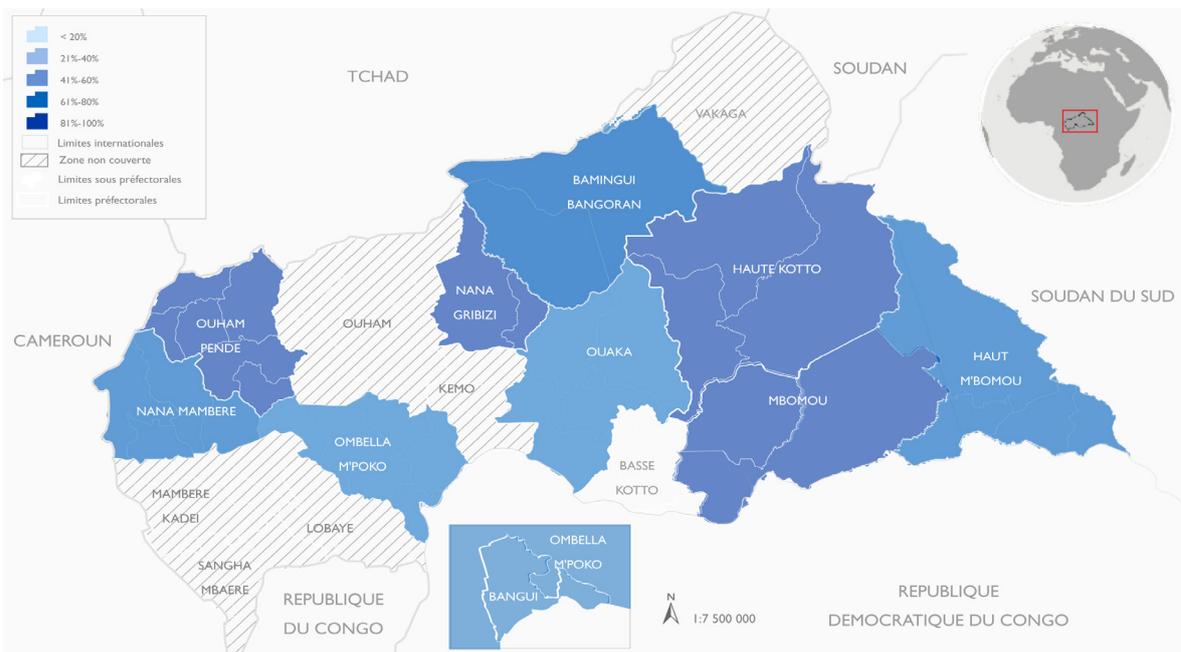
D'après les informateurs clés, la majeure partie de la population accède à des services de santé dans 79 pour cent des localités. Les services médicaux les plus accessibles sont les centres de santé (47%), les hôpitaux (34%) et les postes de santé (23%). Toutefois, les services de santé sont situés à plus d'une heure de marche dans 17 pour cent des localités. L'éloignement des services de santé pourrait compliquer l'accès aux soins dans ces localités en particulier.

Figure 22: proportion de localités disposant de services médicaux accessibles :



Les principales limites d'accès aux services de santé sont par ordre d'importance le manque de moyens financiers (69%), la difficulté à se procurer des médicaments (60%) ainsi que l'insuffisance de personnel qualifié (50%). L'insuffisance des moyens financiers complique de manière globale l'accès aux soins et aux médicaments. Compte-tenu de ces défis, les principaux besoins en santé rapportés par les informateurs clés sont la provision de médicaments (71%), la construction de services de santé (47%) et l'affectation / l'augmentation du personnel de santé (32%).

Carte 6 : proportion de localités disposant de services médicaux accessibles :



## COVID-19

Au moins la moitié de la population est informée de la pandémie COVID-19 et des mesures de prévention dans 76 pour cent des localités. Les principaux informateurs sont le personnel médical, les autorités locales, le personnel humanitaire et les médias. Pour autant, personne n'adopte des mesures sanitaires de prévention dans 39 pour cent des localités et quelques-uns dans 42 pour cent. La faible adoption des mesures sanitaires est liée au manque d'articles d'hygiène (savon, installation de lavage des mains) et au déficit de sensibilisation.

Figure 23: proportion de localités où au moins la moitié de la population est informée des mesures de prévention face au COVID-19

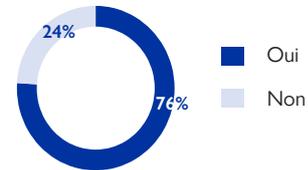
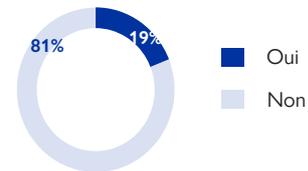


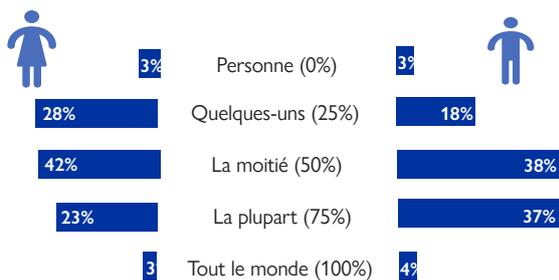
Figure 24: proportion de localités où au moins la moitié de la population adopte des mesures de prévention face au COVID-19



## EDUCATION

Au moins la moitié des garçons en âge scolaire (6-17 ans) sont scolarisés dans 79 pour cent des localités contre 68 pour cent chez les filles. Les obstacles d'accès à la scolarisation des garçons sont par ordre d'importance le manque de moyens financiers (71%), le manque de personnel enseignant qualifié (63%) et le travail des enfants (52%). Ces mêmes obstacles freinent également l'éducation des filles en plus du mariage précoce. Le mariage précoce a été cité comme un obstacle à la scolarisation des filles dans 44 pour cent des localités contre 12 pour cent chez les garçons. Le travail des enfants est lié au manque de ressources. En effet, ces derniers peuvent être contraints de travailler (travail journalier) pour les besoins des ménages (PDI en particulier) au détriment de leurs études.

Figure 25 : proportion de garçons et filles scolarisés, par proportion de localités



Dans les localités d'accueil des PDI, 16 écoles étaient fermées ou occupées au moment de l'évaluation, ce qui impacte leur bon fonctionnement au cours de l'année scolaire. De plus, les effectifs des classes comptent entre 81 et 200 élèves par classe dans 71 pour cent des localités et plus de 200 élèves dans 7 pour cent des localités. Compte-tenu de ces défis, les besoins prioritaires en éducation sont par ordre d'importance l'affectation d'enseignants (74%), la construction d'écoles (54%) et l'aide financière pour les frais scolaires (51%).

Figure 26 : trois principaux besoins en éducation, par proportion de localités



## COMMUNICATION

Les populations ont davantage accès aux moyens de communication traditionnels au détriment des moyens de communication plus modernes. Selon les informateurs clés, les moyens de communication utilisés par la majorité de la population sont par ordre d'importance le bouche à oreille (93%), la radio (77%), et les réunions communautaires (43%). Cet usage pourrait s'expliquer par le faible accès à la couverture téléphonique accessible dans 59 pour cent des localités. Cette proportion est plus faible dans la préfecture de Nana-Gribizi comparée aux autres préfectures (33%). La faible couverture du réseau téléphonique pourrait compliquer les activités humanitaires en plus de l'accès difficile dans certaines zones en raison de l'insécurité.

Figure 27: trois principaux moyens de communication les plus utilisés par la majorité de la population, par proportion de localités



Les principaux diffuseurs d'information au sein de la population les plus cités par les informateurs clés sont respectivement les amis et voisins (77%) ainsi que les journalistes et médias (43%). Le personnel humanitaire a été indiqué comme principal diffuseur d'informations dans 26 pour cent des localités.

En termes d'information, la majeure partie de la population voudrait obtenir des informations sur l'assistance alimentaire (rapportée dans 93% des localités), l'accès à la documentation légale (72%) et les possibilités de retour (40%). Cette priorisation de l'assistance alimentaire s'explique par les besoins sévères en nourriture (considérée comme le premier besoin humanitaire d'après les informateurs clés). De même, l'accès à la documentation légale est particulièrement critique, ce qui explique le besoin d'informations important sur cette thématique.

## ASSISTANCE HUMANITAIRE

Des ménages ont reçu de l'assistance humanitaire au cours des 3 mois précédant l'évaluation dans 61 pour cent des localités. Cette proportion est plus faible dans les préfectures d'Ombella Mpoko (28%), Mbomou (32%) et Nana-Mambéré (41%). L'accès difficile aux populations affectées dans certaines localités fortement impactées par l'insécurité limite la fourniture de l'assistance. Les types d'assistance reçues les plus cités sont respectivement l'aide alimentaire (68%) et la santé (54%). En revanche, les gaps d'assistance les plus importants semblent les matériaux de constructions d'abris cités (3%) et les bâches (7%) malgré les besoins importants d'abris d'urgence et de réhabilitation d'abris endommagés.

Figure 28: proportion de localités ayant reçu une assistance humanitaire entre janvier et juin 2021

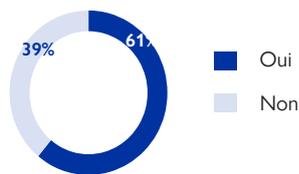


Tableau 6 : principaux types d'assistance reçus, par proportion de localités

Assistance alimentaire	68 %
Santé	54 %
Education	22 %
Articles non alimentaires	21 %
EHA	19 %
Assistance psychosociale	19 %
Articles d'abris (bâches, cordes)	7 %

Dans les localités ayant reçu de l'assistance humanitaire, les informateurs clés ont indiqué que l'assistance reçue a couvert les besoins des déplacés dans 15 pour cent des localités. En outre, l'assistance est perçue comme ayant été adressée aux personnes qui en ont le plus besoin dans 60 pour cent des localités. Par ailleurs, les mécanismes de plaintes devraient être renforcés car toujours d'après les informateurs clés, les bénéficiaires de l'aide humanitaire savent comment utiliser ces mécanismes dans 28 pour cent des localités. Les besoins d'assistance qui ont été les plus cités sont respectivement la sécurité alimentaire (33%), l'EHA (15%) et l'aide en abris (14%).

Figure 29: proportion de localités où l'assistance humanitaire a couvert les besoins essentiels des déplacés

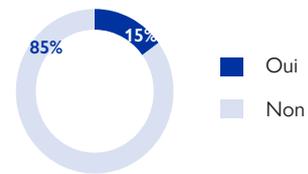
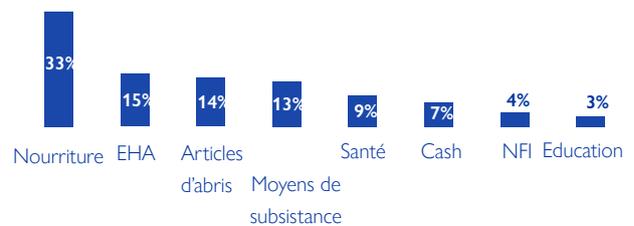
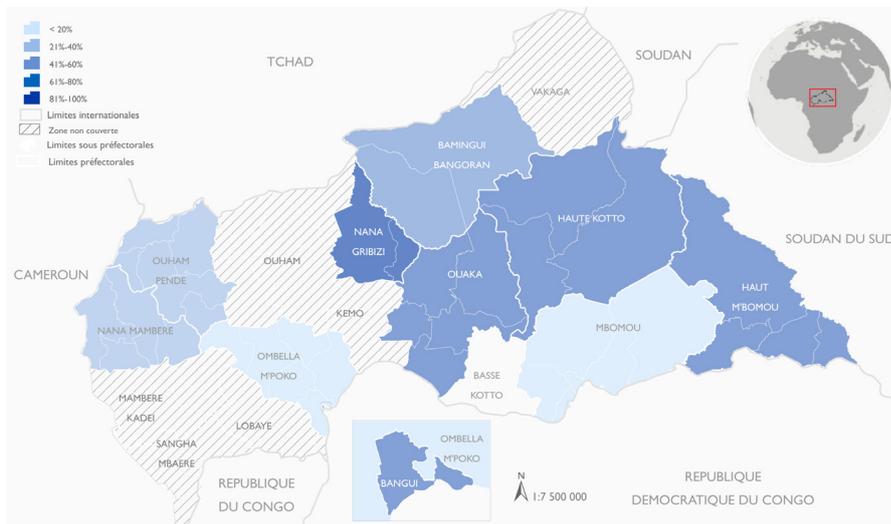


Figure 30 : principaux besoins d'assistance humanitaire, par proportion de localités



Carte 7 : proportion de localités où une partie de la population a reçu de l'assistance humanitaire au cours des trois mois précédant l'évaluation



Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

## CONCLUSION

En définitive, la DTM a monitoré 1 798 001 individus mobiles en fin septembre 2021, incluant 393 854 PDI (81 219 ménages) et 1 404 147 personnes retournées (282 915 ménages) dont 1 070 749 retournés internes et 333 398 retournés de l'étranger. L'estimation des PDI indique une hausse de 2 pour cent en septembre 2021 (environ 9 000 PDI en plus) par rapport au round 12 conduit entre avril et juin 2021. Les nouveaux déplacés dans la zone Bangui / Ombella Mpoko ont été forcés de se déplacer en raison des inondations. En revanche, dans les préfectures d'Ouham Pende, Nana-Mambere, Haute-Kotto, Ouaka, Mbomou, Nana-Gribizi et Bamingui-Bangoran, les nouveaux déplacements ont été principalement causés par les opérations militaires menées par les Forces Armées Centrafricaines (FACA) contre les groupes armés et les craintes de représailles des groupes armés pendant la fuite.

Parallèlement, l'estimation des retournés indique une hausse en septembre 2021 : le nombre de retournés internes a augmenté de 9 pour cent et le nombre de retours de l'étranger de 5 pour cent par rapport au round 12 conduit entre avril et juin 2021. L'amélioration de la situation sécuritaire dans les localités d'origine notamment liée à la reprise de certaines localités / villes qui étaient occupées par des groupes armés reste la principale cause de retour respectivement pour 65 pour cent des retournés internes et 31 pour cent pour cent des retournés de l'étranger.

Une proportion considérable de localités d'accueil des PDI (33%) ont été affectées par des incidents sécuritaires au cours des 30 derniers jours précédant l'évaluation et cette proportion atteint 91 pour cent des localités dans la préfecture d'Ouham-Pende. Cette insécurité conjuguée à des problèmes plus structurels contribuent à la vulnérabilité des populations déplacées internes et sont à l'origine des besoins très importants en sécurité alimentaire, en éducation, en santé, en abris, En eau, Hygiène et Assainissement (EHA).

En effet, la plupart des localités sont marquées par l'absence ou l'insuffisance de services de base : les sources d'eau non améliorées constituent la principale source d'approvisionnement en eau dans 61 pour cent des localités pour les puits traditionnels et l'eau de surface dans 42 pour cent des localités. De même, la population n'accède pas à un marché situé à distance de marche dans le quart de localités (25%) ni à des services de santé situés dans 21 pour cent des localités. Les autres défis d'accès aux services sont notamment le manque de personnel qualifié fortement lié à l'insécurité, l'éloignement des services de base et le manque de moyens financiers notamment lié à la perte de moyens de subsistance des PDI.

Vous pouvez consulter tous les produits d'information de la DTM en République Centrafricaine via le lien ci-dessous et contacter la DTM par email :

## DTM CENTRAFRIQUE

 [DTM.IOM.INT/republique-centrafricaine](https://DTM.IOM.INT/republique-centrafricaine)

 [DTMRCA@IOM.INT](mailto:DTMRCA@IOM.INT)

